

8/08 : dernier jour pour vous joindre aux plaintes de Di Vizio contre Castex-Véran et aux recours contre le Pass Sanitaire

écrit par Christine Tasin | 8 août 2021





<https://www.divizio.fr/actions/>

J'ai payé 2 euros à De Vizio pour qu'il gère la plainte que je vais envoyer demain contre Castex et Véran et la soutienne. Et je lui ai payé 1,20 euro pour qu'il fasse des recours contre le Pass Sanitaire.

En gros il fait un recours sur les pass imposés en hôpital, pour lui c'est illégal, et ils sont en train de trouver un truc pour les restaurateurs, il y a une faille dans la loi; et il attaque tous azimuts.

[Il fait une video chaque jour sur twitch](#), il décortique et explique tout, toute la loi est mal fichue et il attaque sur des points précis devant conseil d'Etat et devant des

tribunaux...

Son message : ne vous faites pas vacciner, demandez des arrêts de travail pour gagner du temps, si vous n'avez pas de médecin qui veuille vous arrêter je vous mettrai en contact avec mon réseau de toubibs... etc. On va gagner !!! Ils commencent d'ailleurs à reculer !